

EXAMEN D'ACCES 2025

RAPPORT D'ACTIVITE



Nelly Hua

POLE EXAMENS CNCJ

Table des matières

DONNEES PUBLIQUES.....	2
1. PRESENTATION	2
2. DATES 2025.....	2
3. LES CHIFFRES DE L'EXAMEN D'ACCES.....	3
4. PROFILS DES CANDIDATS Admissibles / admis	4
5. TEMOIGNAGES & CONSEILS pour les candidats 2026	9
⇒ Pour aider les futurs candidats dans leur préparation à l'examen.....	9
6. PROCHAINE SESSION 2026	9
7. Annexe 1 - LISTE DES CANDIDATS ADMIS PUBLIEE LE 04 décembre 2025	10
8. Annexe 2 - SUJETS DES EPREUVES ECRITES DU 08 OCTOBRE 2025.....	11
DONNEES INTERNES	15
9. ACTIONS 2025	15
10. ENQUETES DE SATISFACTION (annexes).....	18
11. ANALYSE DES DÉPENSES 2025 au 19 janvier 2026	18
12. LES OUTILS DE GESTION DE L'EXAMEN	20
13. Compte rendu du jury / CNCJ Post examen (Réunion du 14 janvier 2026).....	21
14. PREPARATION 2026 (projet de calendrier).....	22

DONNEES PUBLIQUES

1. PRESENTATION

L'examen d'accès permet d'accéder à la formation professionnelle Commissaire de justice pour devenir diplômé commissaire de justice. [En savoir plus sur la profession de commissaire de justice](#)

Conformément au [Décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019](#), cet examen est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission.

En savoir plus sur l'examen : Conditions et modalités d'inscription, description des épreuves, [règlement intérieur](#), Informations et conseils en méthodologie ([Ecrits & oraux](#)), etc.

- [INCJ.FR](#)
- [FAQ Devenir Commissaire de justice](#)
- [Compte LinkedIn](#)
- [Brochure 2025](#)

Ouverture des inscriptions : courant du mois de juin - Fermeture des inscriptions : J-30 des épreuves écrites.

Conditions de diplôme

Le candidat doit être titulaire, soit:

- D'un Master en droit ou titre équivalent selon l'[arrêté du 13 décembre 2019](#)

Le diplôme doit avoir été délivré par un établissement public ou privé, ouvisé par le ministère de l'enseignement supérieur sanctionnant 5 années d'études après le bac ou d'un Master conférant 120 Crédits européens dans les disciplines suivantes : **Juridique, Economique, Comptable, Gestion**

- D'une Maîtrise ou d'une double licence obtenue avant le 17 novembre 2020 Maîtrise : un master 1 en droit ou équivalent (Double licence : titulaire d'une licence en droit et d'une licence ou en histoire de l'art, ou en arts appliqués, ou en archéologie ou en arts plastiques)

Si l'attestation de réussite n'est délivrée qu'après la clôture des inscriptions, un certificat de scolarité de l'année universitaire en cours et une attestation sur l'honneur de produire l'attestation de réussite ou le diplôme permettront de valider le dossier d'inscription.

2. DATES 2025

CALENDRIER 2025

Ouverture des inscriptions à l'examen	30 juin 2025 sur le site INCJ.fr
Clôture des candidatures à l'examen	07 septembre 2025
Épreuves écrites d'admissibilité	08 octobre 2025
Épreuves orales d'admission	Du 01 au 03 décembre 2025 Les épreuves orales se déroulent sur une seule journée entre 8h et 18h (amplitude horaire prenant en compte le temps de contrôle, d'installation, etc.).
Rentrée en formation initiale	Mars 2026 (date bientôt renseignée sur le site INCJ.fr)

CENTRES D'EXAMEN

Epreuves écrites d'admissibilité : Paris, Pointe à pitre (Guadeloupe), Saint-Denis (La réunion)

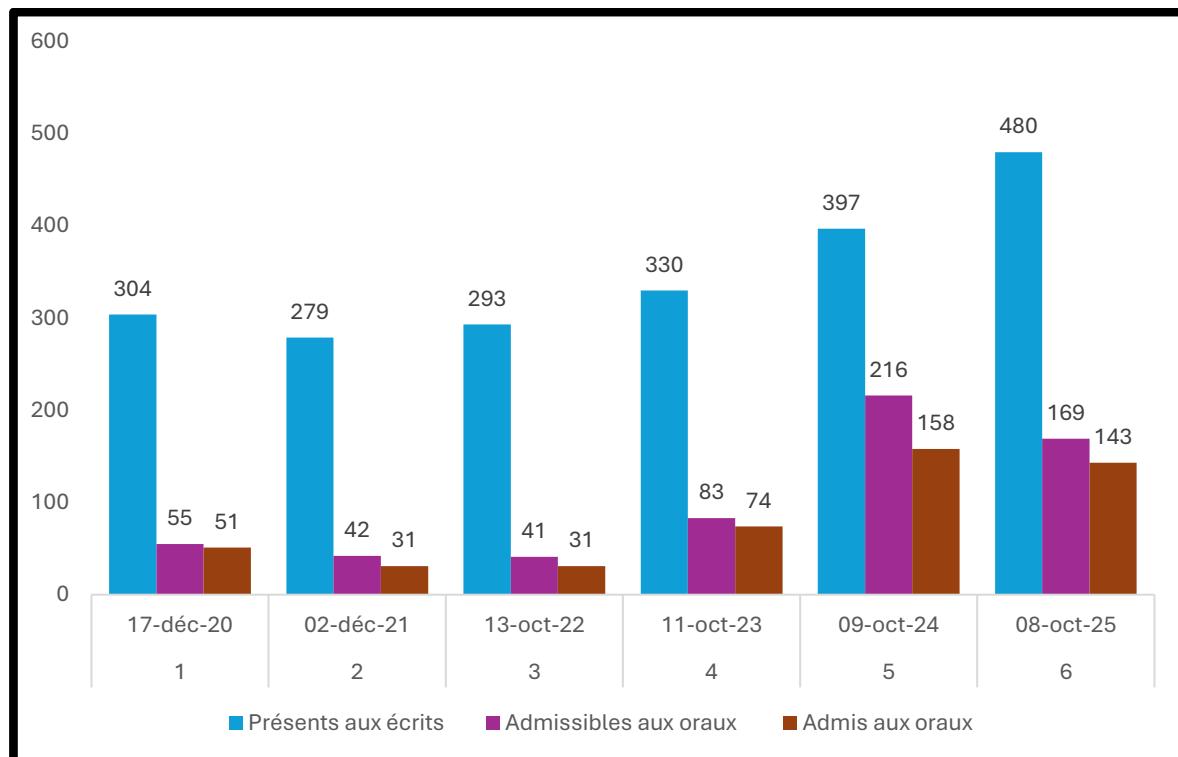
Epreuves orales d'admission : Paris

Publication des admissibles aux oraux de décembre 2025 : 05/11/2025

Publication des admis éligibles à la rentrée INCJ 2026 ou 2027 : 04/12/2025

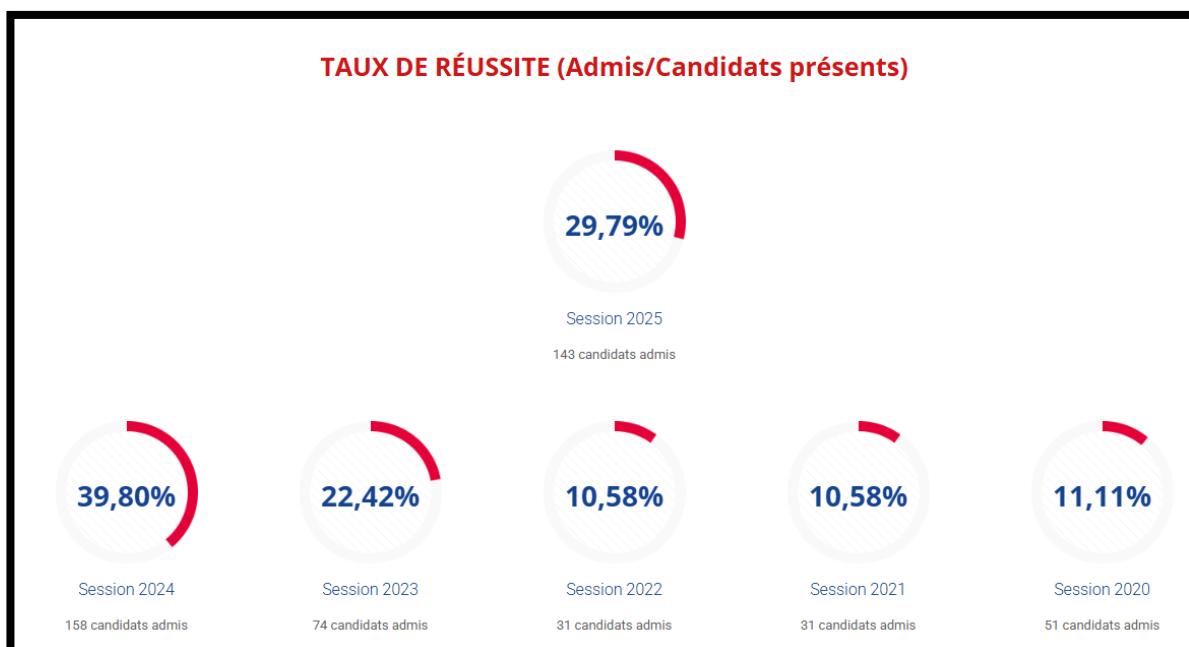
3. LES CHIFFRES DE L'EXAMEN D'ACCÈS

Depuis le 01^{er} examen : 2020



Taux de réussite

Données accessibles sur le site <https://incj.fr/examen-acces/resultats/>



N° Session d'examen d'ACCES INCJ	6	% Parité	% Réussite
Date épreuves écrites	08-oct-25		
Dates épreuves orales	01, 02, 03 décembre 2025		
Total inscrits à l'examen	489		
Hommes	113	23,11%	
Femmes	376	76,89%	
Présents aux écrits	480		
Admissibles aux oraux	169		35,21%
Taux de réussite (Admissibles/présents)	35%		
Absents aux oraux	1		
Admis aux oraux	143		29,79%
Taux de réussite sur total admissibles	85%		
Hommes	35	24,48%	
Femmes	108	75,52%	

4. PROFILS DES CANDIDATS Admissibles / admis

CANDIDATS 2025 vs 2024

Année	2025	2024
NB d'inscrits	488	403
Paris	478	396
Guadeloupe	7	4
La Réunion	3	3
Candidats présents aux écrits		
Le matin	480	397
L'après midi	479	396
Admissibles aux oraux	169	216
Femmes	127	180
Hommes	42	36

Tranches d'âge de ces candidats	Total
25 et moins	115
> 25 ans	54
Total	169

TOTAL PASSAGE(S)

Admissibles aux oraux	Total
1 ^{er} passage	109
2 ^{eme} passage	44
3 ^{eme} et dernier passage	16
Total	169

Non Admissibles	Total
1 ^{er} passage	211
2 ^{eme} passage	81
3 ^{eme} et dernier passage	19
Total	311

LOCALISATION DES ADMISSIBLES 2025 (Domicile déclaré à l'inscription)

Localisation des admissibles (régions)	Nombre d'admissibles
Auvergne-Rhône-Alpes	22
Bourgogne-Franche-Comté	9
Bretagne	16
Centre-Val de Loire	4
Corse	2
Grand Est	9
Hauts-de-France	8
Ile-de-France	24
La Réunion	2
Normandie	6
Nouvelle-Aquitaine	20
Occitanie	24
Pays de la Loire	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18
Total général	169

UNIVERSITES : le TOP 4

Villes	Nombre d'admissibles
AIX EN PROVENCE	19
LYON	16
MONTPELLIER	15
TOULOUSE	14

MEILLEURES COPIES : Profils des candidats

Meilleure copie Epreuve du Droit civil/Droit commercial (note obtenue : 15 et +)

Diplôme	Localisation Université	Droit civil / Droit commercial
Master Droit Economie Gestion	TOULOUSE	16,75
Master Droit Economie Gestion	MALAKOFF	16,5
Master Droit Economie Gestion	REIMS	16,5
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	16,25
Master Droit Economie Gestion	METZ	16
Master Droit Economie Gestion	MONTPELLIER	15,75
Master Droit Economie Gestion	RENNES	15,75
Master Droit Economie Gestion	TOULOUSE	15,75
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	15,5
Master Droit Economie Gestion	CERGY PONTOISE	15,25

Meilleure copie Epreuve Procédure civile, Mode amiables... (note obtenue : 15 et +)

Diplôme	Localisation Université	Procédure civile, modes amiables de résolution...
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	19
Master Droit Economie Gestion	ROUEN	17,5
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	17
Master Droit Economie Gestion	MONTPELLIER	16,5
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	16
Master Droit Economie Gestion	REIMS	16
Master Droit Economie Gestion	AIX-EN-PROVENCE	16
Master Droit Economie Gestion	STRASBOURG	16
Master Droit Economie Gestion	BESANCON	16
Master Droit Economie Gestion	AIX -MARSEILLE	15,5
Master Droit Economie Gestion	MONTPELLIER	15,5
Master Droit Economie Gestion	BESANCON	15,5
Master Droit Economie Gestion	LYON	15,5
Master Droit Economie Gestion	TOULOUSE	15
Master Droit Economie Gestion	AIX EN PROVENCE	15
Master Droit Economie Gestion	MONTPELLIER	15
Master Droit Economie Gestion	MONTPELLIER	15
Master Droit Economie Gestion	NICE	15

Analyse des notes

Epreuves	Droit civil et commercial	Procédure civile, MARD et Procédure civile d'exécution
Copies corrigées	480	479
Moyenne	8,12/20	8,98/20
Copies < 10	233	252
Copies ≥ 10	247	227
La note la + basse	0,25/20	0/20
La note la + haute	16,75/20	19/20

DIPLÔMES & spécialités des admissibles au oraux

DIPLÔMES & spécialités des admissibles au oraux	Quantité
Droit privé_ Commissaire de justice	18
Droit privé_ Contentieux et procédures civiles d'execution	10
Droit privé_ Droit des contentieux privés	7
Droit privé_ Contentieux et arbitrage	6
Droit privé_ Droit privé fondamental	5
Droit des affaires	3
Droit privé fondamental	3
Droit privé_ Droit privé général et sciences criminelles	3
Droit privé_ Droit processuel, procédure et voies d'exécution	3
Droit privé_ Procédures et contentieux privés	3
Droit privé_ Professions judiciaires	3
Justice procès et procédures	3
Justice, procès et procédures	3

Droit privé_Justice procès et procédures_Procédures civiles d'exécution	3
Droit civil_Contentieux	2
Droit pénal et sciences criminelles	2
Droit Privé_Contrats et Responsabilité des Professionnels	2
Droit privé_Droit civil droit international privé	2
Droit privé_Droit des entreprises et des affaires	2
Droit privé_Etudes judiciaires et processuelles	2
Histoire du droit et des institutions	2
Justice procès et procédures_Conseil et contentieux	2
Justice procès et procédures_Contentieux judiciaires	2
Justice Procès et Procédures_Droit Processuel	2
Justice procès et procédures_Médiation	2
Justice procès et procédures_Métiers de la justice	2
Justice, Procès et Procédures_Droit processuel	2
Droit du patrimoine	2
Contentieux Judiciaires	1
Droit civil	1
Droit civil_Droit de la responsabilité et de la réparation	1
Droit de la Propriété Intellectuelle et du Numérique	1
Droit de l'entreprise_Droit de la consommation	1
Droit de l'entreprise_Juriste d'affaires	1
Droit de l'immobilier_Estimation des biens fonciers	1
Droit des affaires approfondi	1
Droit des affaires_Contentieux des affaires	1
Droit des affaires_Droit de la banque et des opérations patrimoniales	1
Droit des affaires_Droit des affaires et fiscalité	1
Droit des affaires_Entreprises en difficulté	1
Droit des affaires_Juriste d'affaires	1
Droit des affaires_juriste d'entreprise	1
Droit des libertés	1
Droit des responsabilités	1
Droit et procédures fiscales de l'entreprise	1
Droit Justice et Médiation, Numérique	1
Droit privé et sciences criminelles_Procédures et voies d'exécution	1
Droit Privé_Contentieux et procédures civiles	1
Droit Privé_Droit civil et judiciaire	1
Droit privé_Droit comparé	1
Droit privé_Droit de la famille	1
Droit privé_Droit de l'enfant et des personnes vulnérables	1
Droit Privé_Droit et pratique de la procédure	1
Droit privé_Droit privé général	1
Droit privé_Gestion des contentieux privés	1
Droit privé_Histoire du droit	1
Droit privé_Justice, Procès et Procédures	1
Droit_Cyberjustice	1
Droit_Droit privé Pratique contractuelle et contentieux des affaires	1
Droit_Métiers du droit	1
Droit_Pratique contractuelle et contentieux des affaires	1
Droit_Pratiques juridiques et Judiciaires	1
Gestion des contentieux privés	1
Histoire du droit et des institutions_Culture juridique	1
Justice Médiation et Numérique / M2 Gestion des contentieux privés	1
Justice procès et Procédure_Systèmes de Justice et droit du procès	1
Justice procès et procédure_Droit privé appliqué	1
Justice procès et procédures_Contentieux judiciaire	1
Justice procès et procédures_MARD	1
Justice procès et procédures_Carrières judiciaires	1
Justice procès et procédures_Contentieux	1

Justice Procès et Procédures_Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des différends	1
Justice procès et procédures_Droit des contentieux et de l'exécution	1
Justice procès et procédures_Droit privé	1
Justice procès et procédures_Droit privé appliqué	1
Justice procès et procédures_Mode alternatifs de règlement des litiges	1
Justice procès et procédures_Professions de la justice	1
Justice Procès Procédure_Contentieux judiciaires	1
Justice Procès Procédures_Contentieux	1
Justice Procès Procédures_Droit des contentieux et de l'execution	1
Justice Procès Procédures_Procédures amiables et contentieuses	1
Justice procès procédures_Professions judiciaires	1
Justice, Justice procès et procédures_contentieux	1
Justice, Procès, Procédures	1
Justice, Procès et Procédures_Contentieux	1
Justice, Procès et Procédures_Contentieux Judiciaires	1
Justice, Procès et Procédures_Professions de la justice	1
Justice, procès et procédures_Professions judiciaires	1
Justice, procès et procédures_Systèmes de justice et droit du procès	1
Droit du patrimoine et des activités culturelles	1
Droit du numérique_Droit du cyberspace technologies et innovations	1
Droit privé_parcours histoire du droit et conservation du patrimoine	1
Droit de la propriété intellectuelle_Droit de la Recherche et Valorisation	1
Administration et liquidation des entreprises en difficulté_Restructuration	1
Constitution, administration et droit des politiques publiques	1
Management et administration des entreprises_Pilotage stratégique	1
Total général	169

LOCALISATION DES ADMIS (domicile déclaré à l'inscription)



5. TEMOIGNAGES & CONSEILS pour les candidats 2026

Ressources mises à disposition sur le site INCJ : <https://incj.fr/examen-acces/epreuves/>

⇒ **Pour aider les futurs candidats dans leur préparation à l'examen**

« [Meilleures copies de l'épreuve Droit civil, droit commercial](#) »

« [Meilleures copies de l'épreuve Procédure civile, modes amiables de résolution des différends, modes alternatifs de règlement des différends, Procédures civiles d'exécution](#)

« [Témoignages Candidats meilleures copies 2025](#) »

« [Témoignages Candidats meilleures notes oral 2025](#) »

« [Témoignages Jurys Ecrits Oraux 2025](#) »

6. PROCHAINE SESSION 2026

Les dates précises seront communiquées sur le site <https://incj.fr/examen-acces/inscription/>

infos et ouverture des inscriptions fin juin / début juillet 2026

ÉPREUVES	PÉRIODES	CENTRES (*)
Écrites d'admissibilité	Début octobre 2026	Paris (Paris 12e) Guadeloupe (Pointe à Pitre) La Réunion (Saint Denis)
Orales d'admission	Fin novembre 2026	Paris (Paris 9ème)

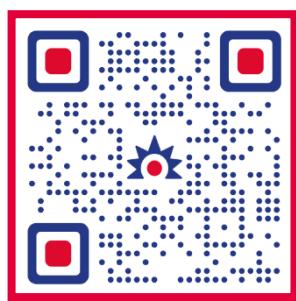
7. Annexe 1 - LISTE DES CANDIDATS ADMIS PUBLIEE LE 04 décembre 2025

Pour visualiser la liste des candidats admis à intégrer INCJ 2026 ou 2027

(Lien cliquable) : [Cliquer ici](#)



Ou flasher le QR Code ci-dessous



8. Annexe 2 - SUJETS DES EPREUVES ECRITES DU 08 OCTOBRE 2025

ÉPREUVE DE DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL – SESSION 2025

Documents autorisés : code civil et code de commerce

Cas pratique 1. (8 points)

Tom et Jeanne sont mariés depuis 10 ans. Le couple file le parfait amour jusqu'à ce que Tom rencontre par hasard Lola, son amour d'enfance, et qu'une liaison débute avec elle.

Ayant des doutes sur la fidélité de son mari, Jeanne décide de partir seule trois semaines en Indonésie. Arrivée sur place, elle indique à sa famille qu'elle a fait bon voyage et publie sur les réseaux sociaux des photos de la plage à proximité de laquelle elle a prévu de séjourner. Après quelques jours, les communications cessent brusquement. Bien que sollicitée par sa famille, Jeanne ne donne plus de nouvelles. L'inquiétude de ses proches est particulièrement vive lorsqu'ils apprennent qu'un tsunami s'est produit sur le lieu de villégiature de Jeanne. Les victimes sont nombreuses.

I. — Quel est le statut juridique de Jeanne ?

II. — Tom voit dans cette situation une opportunité de vivre son histoire d'amour avec Lola. Il souhaite l'épouser dans un très proche avenir. Il vous interroge sur la possibilité d'envisager un tel mariage.

III. — Les mois passent et Jeanne ne donne toujours pas de nouvelles. Tom décide de déménager et d'aller vivre dans l'appartement de Lola. Très impliqué dans cette relation, Tom ne compte pas ses heures et son argent pour rénover intégralement cet appartement. Après un peu plus de quatre ans de vie commune, une dispute éclate et Lola décide de rompre brutalement. Tom est donc obligé de partir. Il est moralement très affecté et se retrouve sans logement.

Il vous demande s'il peut obtenir réparation non seulement du fait de la rupture de la vie commune, mais également en vue d'obtenir le remboursement des travaux réalisés à sa charge dans l'appartement de Lola.

Cas pratique 2. (12 points)

Monsieur Léopold FRANC est le président de la SAS *HÔTEL DES FLEURS*. Cette société exploite un hôtel qui jouit d'une bonne réputation et délivre à sa clientèle des prestations de qualité. L'hôtel est localisé dans un très beau bâtiment donné à bail à la SAS *HÔTEL DES FLEURS* par la SCI *C'EST DE L'EAU*. La SAS *HÔTEL DES FLEURS* a traversé au cours des années 2024 et 2025 une période d'importantes difficultés économiques.

M. Léopold FRANC a obtenu du tribunal de commerce de Caen l'ouverture d'une procédure de sauvegarde par jugement du vendredi 10 janvier 2025. Cette décision a été publiée au BODACC le lundi 13 janvier 2025. Aux termes de cette décision, M^e ADMIN est désigné en qualité d'administrateur judiciaire avec mission de surveillance et M^e CREDITOR est désigné en qualité de mandataire judiciaire.

I. — A. La SCI *C'EST DE L'EAU* est titulaire d'une créance d'arriéré de loyers de 150 000 euros et considère que la procédure de sauvegarde préjudicie gravement à ses intérêts, étant le principal créancier. Le jeudi 30 janvier 2025, la SCI précitée souhaiterait contester le jugement d'ouverture sur ce fondement. **Qu'en pensez-vous ?**

B. Par ailleurs, la SCI *C'EST DE L'EAU* souhaiterait résilier le bail compte tenu de l'arriéré de loyers. Elle a, le 20 janvier 2025, adressé une mise en demeure d'opter sur la continuation du contrat à M^e ADMIN, cette lettre n'ayant reçu aucune réponse au 21 février 2025. **Qu'en pensez-vous ?**

II. — A. La société exploitant la plateforme de réservation en ligne *RESERVING* est, au jour du jugement d'ouverture, créancière de commissions exigibles pour réservations honorées non payées à hauteur de 45 000 euros. Elle avait, à cette date, procédé à l'encaissement de 25 000 euros de nuitées honorées non encore reversées à la SAS *HÔTEL DES FLEURS* en dépit de leur exigibilité. La situation n'est pas contestée. **Peut-elle refuser de procéder à ce versement ?**

B. Postérieurement au jugement d'ouverture, de nouvelles réservations sont passées via la plateforme, donnant droit à commission au profit de *RESERVING*. Celle-ci n'a pas déclaré sa créance à ce titre. **Peut-elle espérer être payée ?**

III. — M^{me} Germaine PAFACILE a séjourné à l'hôtel du 12 au 17 février 2025, dans la chambre 414, au prix de 250 euros par nuit. Une enquête a révélé qu'un bijou, d'une valeur de 40 000 euros de cette cliente, laissé en évidence sur la table de nuit, a été dérobé par une autre cliente de l'hôtel qui s'est fait ouvrir la chambre par un membre du personnel d'étage, après avoir prétexté qu'il s'agissait de sa propre chambre et qu'elle avait oublié sa carte d'accès. Madame PAFACILE envisage de faire valoir une créance de 40 000 euros contre l'hôtel. **Une telle créance vous apparaît-elle juridiquement fondée, indépendamment de la procédure collective ?**

ÉPREUVE DE PROCEDURE CIVILE, MARD, MARC, PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION – SESSION 2025

Documents autorisés : code de procédure civile, code des procédures civiles d'exécution et version publiée dans le JORF des décrets n°2025-619 du 8 juillet 2025 portant diverses mesures de simplification de la procédure civile et n° 2025-660 du 18 juillet 2025 portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de résolution des différends

Cas pratique 1. (10 points)

En 2018, Louis a trouvé un appartement à louer, à Paris, à proximité de son lieu de travail. Quelques mois après son emménagement, il apprend la mise en vente de cet appartement et décide de l'acheter. Au moyen d'un contrat datant du 2 novembre 2020, la banque Alpha lui consent un prêt immobilier. En son article 12, ce contrat stipule qu'en cas de défaillance de l'emprunteur dans les remboursements des échéances, le prêteur pourra exiger, sans mise en demeure ou préavis, le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts échus mais non payés, de même qu'une indemnité de résiliation égale au plus à 8 % du capital dû.

À la suite de quatre échéances demeurées impayées, la banque a décidé de faire jouer cette clause contractuelle. À la demande de la banque, le 5 juin 2025, une ordonnance est délivrée contre Louis lui faisant injonction de payer diverses sommes au titre du crédit du 2 novembre 2020. Sur le fondement de cette ordonnance, qui a été signifiée à personne le 15 juin 2025, la banque Alpha a fait pratiquer une saisie-attribution sur les comptes de Louis, le 15 septembre 2025. De plus, le 29 septembre 2025, son véhicule a été immobilisé et, trois jours plus tard, un commandement de payer lui a été signifié par le commissaire de justice compétent.

Louis entend contester la saisie-attribution et obtenir la mainlevée de l'immobilisation de son véhicule.

I. — Louis souhaite savoir quelle est la juridiction compétente pour connaître des contestations contre les mesures d'exécution pratiquées.

II. — Louis s'interroge sur l'opportunité de contester la validité du contrat liant à la banque.

A. Qu'en est-il, selon vous, de la validité de la clause de déchéance du terme ?

B. La juridiction compétente pour connaître des contestations contre les mesures d'exécution ainsi pratiquées peut-elle également se prononcer sur la validité du contrat liant Louis à la banque ?

C. Quelles seraient les conséquences, sur les mesures d'exécution mises en œuvre, si la validité du contrat était remise en cause ?

Cas pratique 2. (10 points)

Le 3 juillet 2025, le tribunal des activités économiques de Lyon condamne, par jugement contradictoire, la SARL Martin, domiciliée dans le 3^e arrondissement de Lyon, à verser une somme de 50 000 € à son partenaire commercial, la SAS Dubois, domiciliée à Marseille, sur le fondement de l'article L. 442-1 du Code de commerce. La SARL Martin est également condamnée à faire cesser certaines pratiques sous astreinte de 1000 euros par infraction constatée. La décision n'a en revanche pas statué sur l'une des demandes reconventionnelles formées par la SARL Martin, qui sollicitait le remboursement d'une partie de marchandises défectueuses livrées par la SAS Dubois.

Pour procéder à la signification, le commissaire de justice se rend, jeudi 10 juillet 2025, au domicile du gérant Monsieur Martin, soit au 15 avenue des Coquelicots dans le 7^e arrondissement de Lyon. Là, il rencontre directement Monsieur Martin à qui il remet la copie du jugement en mains propres.

Le 20 septembre 2025, la SARL Martin interjette appel devant la cour d'appel de Lyon. La déclaration d'appel mentionne les chefs de jugement critiqués, à savoir : les condamnations au paiement et à cesser les pratiques sous astreinte.

Par avis du 6 octobre 2025, le président de la chambre commerciale de la cour d'appel de Lyon fixe l'affaire à l'audience du 20 mars 2026, estimant que celle-ci présente un caractère d'urgence.

Par assignation en date du 5 septembre 2025, la SARL Martin assigne la SAS Dubois de nouveau devant le tribunal des activités économiques de Lyon aux fins de remboursement des marchandises défectueuses livrées à Lyon visées dans sa précédente assignation.

I. — Devant le tribunal des activités économiques de Lyon, la SAS Dubois soulève l'irrecevabilité de la demande dès lors qu'elle avait déjà été formée lors de la première instance. **Qu'en pensez-vous ?**

II. — Les délais pour conclure étant brefs devant la cour d'appel compte tenu de la complexité du dossier, les avocats se rapprochent et envisagent de se mettre d'accord sur un calendrier plus long (4 mois pour conclure pour chacune des parties). **Sont-ils en mesure d'imposer de tels délais à la cour d'appel ?**

III. — Avant toutes conclusions, la SAS Dubois analyse la régularité de la procédure suivie devant la cour d'appel et se demande s'il y aurait des points à éventuellement faire valoir devant le conseiller de la mise en état saisi d'un incident et avec quelles chances de succès. **Il vous consulte pour obtenir vos conseils.**

Annexe : textes utiles

C. com., art. L. 442-4 : « III. — Les litiges relatifs à l'application des articles L. 442-1, L. 442-2, L. 442-3, L. 442-7 et L. 442-8 sont attribués aux juridictions dont le siège et le ressort sont fixés par décret. »

C. com., art. D. 442-2 : « Pour l'application du III de l'article L. 442-4, le siège et le ressort des juridictions commerciales compétentes en métropole et dans les départements d'outre-mer sont fixés conformément au tableau de l'annexe 4-2-1 du présent livre.

La cour d'appel compétente pour connaître des décisions rendues par ces juridictions est celle de Paris. »

C. com., art. Annexe 4-2-1 :

Juridictions commerciales compétentes [pour connaître], en application du III de l'article L. 442-4 des procédures qui sont applicables aux personnes, commerçants ou artisans.

SIÈGE DES TRIBUNAUX DE COMMERCE et des tribunaux mixtes de commerce	RESSORT
Marseille	Le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Montpellier et Nîmes.
Bordeaux	Le ressort des cours d'appel d'Agen, Bordeaux, Limoges, Pau et Toulouse.
Tourcoing	Le ressort des cours d'appel d'Amiens, Douai, Reims et Rouen.
Fort-de-France	Le ressort des cours d'appel de Basse-Terre, Cayenne et Fort-de-France.
Lyon	Le ressort des cours d'appel de Chambéry, Grenoble, Lyon et Riom.
Nancy	Le ressort des cours d'appel de Besançon, Colmar, Dijon, Metz et Nancy.
Paris	Le ressort des cours d'appel de Bourges, Paris, Orléans, Saint-Denis de La Réunion et Versailles.
Rennes	Le ressort des cours d'appel d'Angers, Caen, Poitiers et Rennes.